

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume IX.

15 Novembre 1898,

Numéro 18.

---

---

## BULLETIN

---

\* **Canada.**—Lors des grandes discussions sur l'Enseignement, en France, principalement de février à mai 1850, les sectaires cherchèrent par tous les moyens possibles, par adjonction de paragraphes à certains articles, par des amendements plus dangereusement hypocrites les uns que les autres, à anéantir l'œuvre du comité chargé d'élaborer le projet de loi en discussion alors.

Ce comité, certes, devait inspirer peu de confiance aux catholiques sincères de l'époque : mais enfin, nous devons reconnaître que ce comité fit de nobles efforts pour rendre quelque liberté à l'Église, pour améliorer sérieusement les lois sur l'Instruction Publique.

Des catholiques éminents furent nommés dans ce comité ; citons seulement MM. de Montalembert, les abbés Sibour et Dupanloup.

Ce fut durant cette période fiévreuse, ou plutôt depuis 1848 jusqu'à mai 1850, que Montalembert s'immortalisa comme orateur politique.

Le 15 mai 1850, un dernier effort fut tenté par le député de l'Ardeche, M. Laurent, qui proposa cet amendement :

“ Il n'est point dérogé par la présente loi aux conditions d'ordre public et aux principes de droit national consacrés par les lois et règlements en vigueur.”

Cet amendement, dans la pensée de son auteur, visait ce que l'on appelait de ce temps déjà l'*ultramontanisme*. Heureusement, il fut rejeté et immédiatement l'ensemble de la loi fut adopté par 399 voix contre 237. Le 27 mai, la loi était promulguée.

Voici quelques passages de la lettre adressée, à la date du 15 mai 1850, aux évêques de France par Mgr Fornari, Nonce Apostolique auprès du gouvernement de la République française :

“ Sa Sainteté, après un mûr examen de cette importante affaire, de l'avis même d'une congrégation spéciale, composée de plusieurs membres du Sacré-Collège, et après la plus sérieuse délibération, vient de communiquer ses instructions, que, d'après ses ordres, je m'empresse de faire connaître à Votre Grandeur.

“ Sans vouloir maintenant entrer dans l'examen du mérite de la nouvelle loi organique sur l'enseignement, Sa Sainteté ne peut oublier que, si l'Église est loin de donner son approbation à ce qui s'oppose à ses principes, à ses droits (c'est nous qui soulignons, ici et plus loin), elle sait assez souvent, dans l'intérêt même de la société chrétienne, supporter quelque sacrifice compatible avec son existence et ses devoirs, pour ne pas compromettre davantage les intérêts de la religion et lui faire une condition plus difficile.”

Nous nous permettrons un simple rapprochement : ne croirait-on pas lire la belle Encyclique *Affari vos* de Léon XIII au Canada ?— Mais continuons :

“ Vous n'ignorez pas, Monseigneur, que la France, dès le commencement de ce siècle, a donné au monde l'exemple de sacrifices assez durs, dans l'espoir de conserver et de restaurer la religion catholique.

“ Les circonstances dans lesquelles se trouve actuellement placée la société sont d'une nature si grave, qu'elles demandent que, de toutes ses forces, on cherche à la sauver. Pour atteindre ce but salutaire, le moyen le plus sûr et le plus efficace est d'abord l'union d'action dans le clergé, ainsi que le rappelait saint Jean Chrysostome (*In Joannis Hom. 82*) au sujet des premiers temps de l'Église : “ *Si dissensio fuisset in discipulis illis, omnia peritura erant.*” Sur cette considération, le Saint-Père ne cesse pas de conjurer tous les bons, non seulement de faire preuve de patience, mais aussi de rester unis, afin que les vénérables évêques avec leur clergé *unum sint*, qu'ils soient liés par les doux liens de la charité évangélique, *idem sentiant* et par les efforts de leur zèle *querant quæ sunt Jesu Christi*. C'est seulement en vertu de cette union que l'on pourra obtenir les avantages qu'il est donné d'espérer de la nouvelle loi, et écarter, au moins en grande partie, les obstacles pour de nouvelles améliorations. Sa Sainteté aime à penser que le bon vouloir et l'active coopération du gouvernement seront dirigés à cette même fin.” (Avouez que le rapprochement avec le désir de Léon XIII dans l'Encyclique *Affari vos* est saisissant !)

“ Elle espère aussi que ceux du respectable corps épiscopal, qui, par le choix de leurs collègues, siégeront dans le conseil supérieur de l'Instruction Publique, par leur zèle et leur autorité, comme par leur doctrine et leur prudence, sauront, dans toutes les circonstances, défendre avec courage la loi de Dieu et de l'Église ; sauvegarder de toute l'énergie de leur âme les doctrines de notre sainte religion, et appuyer de toutes leurs forces un enseignement pur et sain.”

Voilà ce que fait notre épiscopat si dévoué, si éclairé, au Conseil de l'Instruction Publique à Québec ; mais pourquoi, dès lors, lui en faire un crime, au lieu de bénir Dieu du courage, du zèle, de l'autorité, de la prudence qu'Il lui donne ?

Que les écrivains, journalistes et autres, qui se targuent d'être fils soumis de l'Église, usent du moins de leur influence, de leurs

connaissances, pour faire comprendre combien nous devons être unis *en tout* à notre "respectable corps épiscopal"; qu'ils emploient l'arme formidable de la presse, non à fausser le sens droit de nos bonnes populations, mais à le maintenir dans les voies les plus droites : c'est le rôle de celui qui manie la plume, et sa responsabilité est assez lourde sans qu'il l'aggrave en semant le doute ou la discorde dans des questions aussi ardues que celle de l'enseignement.

Le Nonce Apostolique disait encore dans cette magnifique lettre aux évêques :

"Les avantages que par leurs soins ils procureront à l'Église et à la société sauront compenser l'absence temporaire de leurs diocèses (il s'agissait des évêques choisis pour faire partie du conseil supérieur de l'Instruction Publique, aux termes de la nouvelle loi). Si, malgré tous ces efforts, leur avis, sur quelque point concernant la doctrine ou la morale catholique, ne pouvait pas prévaloir, ces dignes évêques auront toute la facilité d'en informer à l'occasion les fidèles confiés à leurs soins ; et ils en prendront motif d'entretenir leur troupeau de ces mêmes matières sur lesquelles se ferait sentir le besoin de l'instruire."

Donc, sous le prétexte d'amélioration et du sort de l'instituteur, et du programme des études, ne faisons point le jeu de nos ennemis. Nul plus qu'un évêque n'a le souci du bonheur de chacun, partant, des instituteurs si dignes d'intérêt. Mais en même temps que le souci de ce bonheur matériel, tout évêque—les nôtres l'ont prouvé et le prouvent chaque jour, à chaque instant du jour pouvons-nous dire—a le souci primordial (si nous osons nous exprimer ainsi) du bonheur éternel de tous : il doit donc veiller avec la plus grande prévoyance, la plus soucieuse vigilance, à ce que les doctrines de notre sainte religion ne soient point attaquées par l'enseignement, que celui-ci soit pur et sain.

\* \* \*

\*. Rome—Nos bienveillants lecteurs ont vu avec quel courage, quelle fermeté, l'auguste Pontife Léon XIII a proclamé hautement les droits imprescriptibles de la France au protectorat des chrétiens en Orient. Un nouvel acte du Souverain Pontife, d'accord avec le gouvernement français, établit la hiérarchie ecclésiastique en Chine. Une délégation apostolique serait créée à Pékin, et placée sous le protectorat français.

Le Saint-Père songe aussi très sérieusement à faire sortir de son obscurité l'antique église et institut national russe de Saint-Stanislas, et y établir une maison de hautes études destinée aux catholiques russes ; la vigilance du Pasteur commun des fidèles s'étend à tous, catholiques libres, catholiques opprimés ou malheureux frères dévoyés dans les sentiers de l'hérésie ou du schisme

\* \* France.—Enfin, notre pauvre mère-patrie a un ministère. Le sectaire haineux qui dirigeait, le vieux Brisson, est heureusement tombé. Voici la composition du nouveau cabinet : M. Dupuy, chef du cabinet et ministre de l'Intérieur ; M. de Freycinet, ministre de la Guerre ; M. Delcassé, ministre des Affaires Étrangères ; M. Peytral, ministre des Finances ; M. Leygues, ministre de l'Instruction publique ; M. Deloncle, ministre du Commerce ; M. Guillain, ministre des Colonies ; M. Viger, ministre de l'Agriculture ; M. Krantz, ministre des Travaux Publics.

ODÉRIC.

---



---

## Nouveautés

---

- A QUOI TIENT LA SUPERIORITE DES ANGLO-SAXONS**,  
par Edmond Demolins. 13e mille, 1 vol. in-12..... \$0.90
- L'HOMME.—LA VIE.—LA SCIENCE.—L'ART**, par Ernest Hello. 5e édition, 1 vol. in-12..... 0.90
- MANREZE SALESIEEN**, extrait des œuvres de saint François de Sales, méditations pour tous les jours et fêtes de l'année, par le R. P. Ferdinand Million, missionnaire de St-François de Sales. 1 vol. in-12 de 850 pages..... 1.25
- MIETTES EVANGELIQUES**, sujets de méditations pour tous les jours de l'année, par le R. P. Théodore Ratisbonne. 3e édition, 1 vol. in-12 ..... 0.75
- SAGESSE PRATIQUE** (Pensées.—Récits.—Conseils), par le R. P. Weiss, ouvrage traduit de l'allemand sur la 6e édition, par M. l'abbé L. Collin. 1 fort vol. in-12.... 0.90

---



---

## CARTE DE LA NOUVELLE FRANCE

POUR SERVIR À L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DU CANADA

à l'usage des écoles.

16 x 10..... 10 cts chacune, 75 cts la douzaine.

LE NOUVEAU MANUEL  
DE  
**CHANTS LITURGIQUES**  
ET SON  
ACCOMPAGNEMENT  
POUR L'ORGUE.

*Ouvrages approuvés par l'Ordinaire de l'Archidiocèse de Montréal et par des Autorités Artistiques du Canada et de l'étranger.*

EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE  
DE  
**MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL**  
AU  
CLERGÉ DE SON DIOCÈSE  
LE 21 AOUT 1888.

“ Je crois devoir vous recommander le *Nouveau Manuel de chants liturgiques* (1), qui a été publié avec mon *Imprimatur*. Au dire de personnes compétentes, ce manuel est tout à fait digne d'éloges et rencontre un besoin, celui de mettre entre les mains des élèves des collèges, couvents et maisons d'éducation un recueil de chants liturgiques assez complet pour permettre à tous de chanter aux dimanches et fêtes de l'année. Il convient aussi très bien dans toutes les églises paroissiales où l'on a des chœurs nombreux de chantres et d'enfants. L'auteur a eu la bonne et heureuse idée d'y faire entrer les prières du matin et du soir, les prières pendant la messe et autres.

“ Je souhaite que ce manuel trouve sa place dans toutes les maisons d'éducation du diocèse et dans les paroisses, où, mis entre les mains des enfants de chœur et des chantres, il contribuera pour beaucoup à répandre la bonne notion et exécution du plain-chant et à relever les cérémonies sacrées.

“ Ce manuel a un complément : “ *Accompagnement du Nouveau Manuel de chants liturgiques* ” (2). Le nom de l'auteur de l'*Accompagnement* est une recommandation suffisante, sans qu'il me soit nécessaire d'insister sur l'utilité et le mérite de cet ouvrage.

“ † ÉDOUARD-CHS, Arch. de Montréal.”

(1) *Nouveau Manuel de chants liturgiques*, traduits en notation moderne, etc., etc., par l'abbé C. Bourduas, Ptre, maître de chapelle à la cathédrale de Montréal.—Montréal, EUSÈBE SENÉCAL & FILS, imprimeurs-éditeurs.

(2) *Accompagnement du Nouveau Manuel de chants liturgiques*, par R.-Oct. Pelletier, organiste à la cathédrale de Montréal.

## NOUVEAU MANUEL DE CHANTS LITURGIQUES

PAR M. L'ABBÉ C. BOURDUAS.

Un volume in-18 de 416 pages, reliure toile gaufrée—EUSÈBE SENÉCAL & CIE, éditeurs, Montréal.—PRIX : Un exemplaire, \$0.60 ; la douzaine, \$6.00.

Ce petit volume, plus portatif et moins dispendieux que les livres de chœur ordinaires, contient TOUTES LES MESSES (Y COMPRIS LA MESSE POUR LES DÉFUNTS), LES PROSES, LES HYMNES DES DIMANCHES ET DES FÊTES, avec toutes les strophes notées, LES GRANDES ANTIENNES DE LA STE VIERGE, LES PSAUMES, DES HYMNES ET DES MOTETS POUR LES SALUTS DU ST SACREMENT, SOLENNITÉ DU TRÈS SAINT ROSAIRE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, INTROIT ET KYRIE DE LA MESSE DES MORTS HARMONISÉS À DEUX CHŒURS POUR VOIX ÉGALES, VÊPRES HARMONISÉES À DEUX CHŒURS POUR QUATRE VOIX INÉGALES, etc. De plus *trente-neuf* motets en musique moderne par Piel, Oberhoffer, Mozart, Liszt, Beethoven, Gounod, Dubois, Singenberger, etc., le tout formant un répertoire choisi et approprié aux divers éléments d'exécution de nos églises ; enfin, des prières pour la messe, la confession, la communion et le chemin de la croix.

Afin de mettre ce recueil à la portée de tous, et de faciliter le chant collectif, l'auteur a traduit les mélodies de nos livres de plain-chant en notation moderne, avec la seule clef de Sol et trois figures de notes : la blanche, la noire et la croche ; il suffira donc de posséder les premiers éléments de la lecture musicale pour lire tous ces chants à vue.

La sémiographie moderne est en effet la plus connue de toutes, elle est aussi la plus parfaite, parce qu'elle exprime la valeur exacte des notes, et permet ainsi de rendre avec ensemble et précision le Rhythme de la mélodie. Ce rythme, bien que non assujéti à la mensuration de la musique ni à un mouvement métronomique, n'en est pas moins l'un des éléments essentiels du plain-chant.

“Le rythme, dit Dom Pothier, c'est l'âme du chant, et à moins que le rythme lui donne la vie, il n'est rien.”

“Le système de notes égales pratiqué généralement sur nos lutrins modernes, est, à coup sûr, de toutes les transformations du chant grégorien, la plus grossière et la plus affligeante. Elle le pétrifie, lui ôte tout ressort, tout accent, tout esprit, sans ajouter à sa grandeur et à sa solennité.” (M. Vitet, *Journal des Savants*, mai 1860.)

Les divers groupes rythmiques, ou formules neumées, les divisions, les pauses, les signes d'expression, l'accentuation latine, en un mot tout ce qui peut aider à une interprétation intelligente, est clairement indiqué dans le “Manuel” dont l'utilité s'impose aux églises paroissiales, aux communautés religieuses et aux maisons d'éducation.

“There will be a demand for such a work before many years.”—  
(*Catholic World*, New-York, Février 1890.)

# ACCOMPAGNEMENT

— DU —

## NOUVEAU MANUEL DE CHANTS LITURGIQUES

Par R. OCTAVE PELLETIER,

*Organiste de la Cathédrale de Montréal*

SUIVI DE 13 MOTETS EN MUSIQUE PAR DIVERS AUTEURS

Un volume in-4o format oblong, de 200 pages—EUSÈBE SENÉCAL & CIE, éditeurs,  
Montréal.—PRIX : broché, \$5.00 ; relié, \$5.50.

Ce recueil, approuvé par des artistes compétents, contient les plains-chants habituellement accompagnés par l'orgue, reproduit intégralement le rythme du "Manuel" et le rehausse même par des procédés d'harmonisation qui ne cessent pas d'être en rapport avec la tonalité et la modalité du système grégorien.

C'est un fait admis que ce genre de mélodie ne s'harmonise pas comme notre musique ; aller contre ce principe, c'est faire perdre au plain-chant son cachet de grandeur et de simplicité. Dans la préface de son œuvre, l'auteur nous donne un exposé des éléments propres au chant de l'Église. Il établit, en s'appuyant sur les meilleures autorités, que la mélodie du plain-chant comporte une harmonie spéciale, et démontre cette vérité en adoptant comme base de ses harmonies, cette belle tonalité qui peut seule conserver au plain-chant son véritable caractère ; c'est ce qui assure surtout le succès de son œuvre.

Bien que ce livre soit le complément obligé du "Manuel", il peut cependant servir à accompagner le chant des livres en usage, et se recommande aux organistes sérieux par la variété des formules harmoniques, l'entente du véritable style d'orgue et une abondance de matériaux pour l'accompagnement de toute mélodie grégorienne dans le mode qui lui est propre.

### OPINION DE LA PRESSE.

De la *MUSICA SACRA*, Toulouse. (DIRECTEUR : M. ALOYS KUNC.)

.....  
Nous avons sous les yeux ce remarquable ouvrage, et nous ne pouvons qu'applaudir aux éloges qu'il a déjà reçus. Ces chants étant rythmés à valeurs inégales, M. Oct. Pelletier a fait entrer dans son harmonisation des dessins figurés fort intéressants et parfaitement écrits. Il y a là une tentative très louable et qui est d'un bon exemple pour tout artiste chrétien ayant le respect et la passion du chant traditionnel de l'Église.

Du *CATHOLIC WORLD*, de New-York :

We have to congratulate church organists and such other students of music as wish to know something about the legitimate har-



monic treatment of gregorian chant, upon the appearance of this scholarly production. So far as the matter of the work goes, it offers us an accompaniment to the selections from the Gradual and Antiphonarium (Edition of Montreal) contained in the excellent little congregational Manual edited by M. l'abbé Bourduas indicated in the title, and which we commanded to our readers in a former notice.

Mr. Pelletier had no easy task before him in preserving the tonality and avoiding the confusion of the different modes without the use of modulation, and yet obtain an agreeable movement of the different parts of the accompanying harmony, but it is very gratifying to observe that, on the whole, he has accomplished these aims in a highly satisfactory manner.

Whilst adhering to those true principles requiring the employment of harmony strictly consonant for the melody, he has made most happy and effective use of passing notes, suspensions and anticipations, by which means he has succeeded in bringing out the rhythm into more intelligible relief.

With this volume before the organist and its harmonies well studied and thoroughly practised so as to ensure a free, flowing rendition of the chant phrases, and the little corresponding Manual of Mr. l'abbé Bourduas in the hands of the people, pastors who are desirous of introducing congregational singing of the Church's own holy, edifying, and inspiring Song of Praise and Prayer may have some reasonable hope of realizing that "consummation" of the Church music question so "devoutly to be wished."

#### Du *STAR*, Montréal : "MUSICAL MATTERS"

Mr. Pelletier's book has the good luck of presenting itself at a period when ideas have taken broader strides, when science has piloted new paths, when men have become more enlightened, and when gregorian tonality, without tolerating any attempt against its constitution, allows of certain ornaments fitted to modern culture. Without overstepping proper limits, and while conforming to recognized rules, Mr. Pelletier has largely improved his opportunity and drawn a beautiful supply from the inexhaustible wealth of harmony and counterpoint, judiciously mingling modern attractions with the austere nature of certain modes.

Want of space prevents more lengthly commentaries on this noble work. Yet enough has been said to call attention to its merits and great worth. None but a musician of great erudition, with Mr. Pelletier's tenacity of purpose and conscientiousness, could make such a bold attempt, give to his work the untiring loving care which alone could mature all its parts and build up a structure destined to endure. Before long, his book will be in general use in our own province and many churches in Canada and the United States, and will likewise find its place on the shelves of European libraries as a work of art.

SYMPHONY.

## QUELQUES LETTRES D'ARTISTES.

LETTRE DE M. EUGÈNE GIGOUT

*Organiste de St-Augustin, fondateur de l'Institut d'orgue.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous retourner les accompagnements que vous adaptez aux chants liturgiques en usage au Canada.

Très heureux de la communication que vous avez bien voulu me faire de cet important travail, je vous prie de recevoir mes félicitations pour sa parfaite réussite.

En effet, malgré l'introduction motivée des notes de passage dans vos accompagnements, vous évitez avec soin toute altération pouvant porter atteinte à la tonalité propre du plain-chant. En respectant les principes fondamentaux de l'harmonie grégorienne, vous rendez non-seulement hommage aux travaux de mon illustre maître, Niedermeyer, mais vous établissez votre œuvre sur de solides assises.

J'ai donc pleine confiance dans le succès qui attend votre bel ouvrage appelé à rendre les meilleurs services aux églises, et je vous prie, monsieur, de croire à mes sentiments les plus sympathiquement dévoués.

EUGÈNE GIGOUT.

LETTRE DE M. SALUSTE DUVAL

*Organiste de St-Jacques, Montréal.*

CHER MONSIEUR,

Vous vous rappelez, sans doute, le St-Michel dont on parle dans la vie de Mgr Plessis et qui faillit jouer un si mauvais tour à ce grave prélat : l'archange, revêtu du brillant costume de grenadier, menaçait Lucifer de sa carabine.

Il me semble que ce tableau représenterait assez bien l'antique mélodie grégorienne affublée des ornements de l'harmonie moderne, telle qu'on l'entend encore dans certaines églises.

Les organistes pourtant, — je parle de ceux qui ont du goût, — sentent bien que cet accompagnement défigure le plain-chant et lui enlève son cachet ; mais la difficulté est d'en trouver un meilleur. Cette difficulté, vous la faites disparaître.

Votre ouvrage contient une inépuisable variété de formules et de procédés, tous conformes à la tonalité grégorienne, et conformes en même temps aux exigences de l'harmonie. Ceux qui voudront faire une étude sérieuse de l'accompagnement du plain-chant y trouveront une abondance de matériaux.

Aussi, je ne doute pas que votre livre contribue largement au progrès d'un art qui est si intimement lié au culte religieux de ce pays.

Je vous prie d'agréer mes félicitations les plus sincères et de me croire :

Votre tout dévoué,

S. DUVAL, M. D.

## LETTRE DE M. ALCIBIADE BÉIQUE

*Organiste de la cathédrale de St-Hyacinthe, ancien élève de  
M. Eugène Gigout.*

CHER MONSIEUR,

J'ai parcouru avec plaisir votre recueil d'accompagnement du plain-chant. Je suis persuadé que ce nouvel ouvrage sera d'une grande utilité à tous les organistes et maîtres de chapelle qui s'intéressent à la conservation du plain-chant.

Trop souvent, malheureusement, nos belles mélodies grégoriennes sont défigurées, et perdent leur cachet de grandeur et de simplicité par l'emploi d'une harmonie soi-disant *moderne*, le plus souvent prétentieuse et généralement incompatible avec le caractère du chant grégorien.

C'est en vous inspirant des principes posés par l'illustre Niedermeyer, et grâce à une connaissance approfondie de l'harmonie que vous avez pu, — tout en conservant les lois générales de la tonalité et de la modalité du plain-chant, — offrir au public cet intéressant recueil d'accompagnements.

Veillez agréer les félicitations de votre tout dévoué

ALCIBIADE BÉIQUE.

## LETTRE DE M. DOMINIQUE DUCHARME

*Organiste au Gesù.*

CHER MONSIEUR,

Un seul mot exprimera l'appréciation que je fais de votre intéressant livre d'accompagnements. Cet ouvrage s'accorde avec mes idées sur le plain-chant, et je le crois indispensable à tout organiste sérieux. Intégrité de la tonalité grégorienne, harmonie distinguée, entente parfaite du style d'orgue, tout concourt à assurer le succès de votre travail. J'ajoute que vous avez rendu un immense service à la musique d'Eglise de notre pays, et je ne doute pas que votre livre d'accompagnements ne rencontre l'accueil bienveillant de tous les vrais musiciens.

Je vous prie d'agréer mes félicitations les plus sincères.

DOMINIQUE DUCHARME.

## LETTRE DE M. CHARLES PANNETON

*En son vivant, professeur de musique.*

CHER MONSIEUR,

Permettez-moi de vous féliciter d'avoir su conserver, dans l'harmonie de vos accompagnements, le cachet et la noble austérité de la mélodie grégorienne.

Sauf certains procédés que justifie le rythme mélodique que vous avez adopté, votre harmonie renouvelle en moi l'impression que m'a si fréquemment causée, durant mon séjour à Paris, le mode d'accompagnement des organistes français.

Acceptez, avec mes vœux pour le succès de votre intéressant ouvrage, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

C. M. PANNETON.

HISTOIRE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE  
**MADELEINE-SOPHIE BARAT**

Fondatrice de la société du Sacré-Cœur de Jésus, par Mgr Baunard, recteur des facultés catholiques de Lille.

*Sixième édition.*—2 vol. in-12..... \$1.25

*suite*

Harmonieux composé d'amabilités divines et humaines, elle donne l'envie d'être sainte, et tous ceux qui la voient sont portés à dire d'elle ce que la sœur de saint François de Borgia, religieuse à Madrid, disait de sainte Thérèse : "Dieu soit loué de nous avoir fait connaître une sainte que nous pouvons tous imiter ! Sa conduite n'a rien d'extraordinaire ; elle mange, elle dort, elle parle et rit comme toutes les autres, sans affectation, sans façon, sans cérémonie, et l'on voit pourtant bien qu'elle est pleine de l'esprit de Dieu."

Mais Mme Barat n'est pas seulement le disciple du Cœur sacré de Jésus, elle en est encore l'*apôtre*. Son zèle apostolique a un double rayonnement : un rayonnement intérieur, la direction de ses filles ; un rayonnement extérieur, l'éducation des enfants. Mais le foyer de l'un et de l'autre est toujours le sacré Cœur, son culte, son amour, ce feu que Jésus est venu allumer en ce monde, avec l'unique et ardent désir qu'il embrase tout.

D'abord l'œuvre intérieure, celle de la formation religieuse de ses filles, n'est pour Mme Barat que la refonte des âmes dans ce moule divin. Tel est le sujet de ses entretiens et de ses lettres, formant ensemble un corps de doctrine spirituelle, où se cachent, sous la forme la plus familière, les plus hautes leçons. Le sacrifice en fait le fond ; car qu'est-ce que le Christianisme, sinon le sacrifice ? Mais l'amour allège tout. "Il prêle, comme dit saint Bernard, son onction à la croix, et il mêle à l'amertume une douceur surhumaine." Ministre du Cœur de Jésus, dans sa Société, la supérieure ne gouverne qu'avec lui et par lui : tel est le principe, le modèle, le secours et le prix des commandements qu'elle donne, des vertus qu'elle prescrit, des devoirs qu'elle impose. Et que peut-on refuser à l'amour qui demande ? De là cette allégresse qui rayonne de la direction de Mme Barat ; de là aussi, dans ses filles, cette généreuse aisance à souffrir et à mourir, qui est bien un des plus beaux spectacles de ce livre. Mais elle n'est pas seulement le ministre de ce Cœur, elle-même le représente dans toute sa personne, et son autorité a pris pour première règle la parole du Maître : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*. Dans ces dispositions, elle régit sa Société, comme Dieu régit le monde, par l'attraction. Moins supérieure que mère, elle obtient l'empire des âmes en les aimant et en les respectant. Et

quel respect religieux ! Qui eût jamais le toucher moral plus délicat et le commandement plus aimable ? Là réside sa puissance. Attirés, entraînés "par ces liens de charité," comme s'exprime le Prophète, les cœurs lui sont conquis. Chacun veut la voir, l'entendre, recevoir une ligne d'elle, un regard, un sourire, une bénédiction ; rien ensuite ne coûtera plus. Sur une parole, un signe, on sera prêt, s'il le faut, à traverser les mers ; on gravira joyeusement les âpres sentiers de la vie : car "l'amour ne marche pas, il vole," dit le livre de l'Imitation. Tel est l'essor qu'imprime la conduite spirituelle de Mme Barat, tel est l'esprit de cette mère dont on est tenté de dire, d'après le Père Faber : "Je ne prétends pas qu'il soit aisé d'être saint ; mais je dis que les saints sont les maîtres les plus faciles, parce qu'ils ressemblent plus à Jésus que les autres hommes."

Autre est le spectacle que présente l'apostolat extérieur de Mme Barat dans la diffusion de son Ordre et la propagation de son œuvre dans l'univers. Appelée à cet ouvrage par une miséricorde qu'elle ne s'explique pas, l'humble fondatrice s'est dit à elle-même : "Il faut que je ne sois rien, afin que Dieu soit tout." Elle laisse donc faire Dieu, attentive seulement à s'inspirer de son esprit et à suivre ses ordres. Ainsi la Société se forme, avance, se dilate. Des âmes appelées de divers points se rencontrent et s'unissent, des fondations s'élevaient, des maisons s'établissent, des règles se formulent, la famille s'accroît : une providence visible, parfois même éclatante, dirige l'entreprise. Arrive cependant l'heure nécessaire de l'épreuve. A deux reprises différentes, tout semble désespéré ; mais Mme Barat sait que les heures désespérées sont les heures de Dieu. "Quand tout nous abandonne, abandonnons tout à Dieu," telle est une de ses maximes. Ni les contradictions, ni les révolutions, ni les persécutions ne l'ébranleront point : "Ne voyons que Dieu, écrit-elle, ne nous attachons qu'à lui, et ensuite que le monde s'écroule, si Dieu le veut. Nous demeurerons en paix, ensevelis dans le sentiment d'une confiance profonde." A la fin, cette confiance triomphe magnifiquement. Le Sacré-Cœur sort plus fort de chaque nouvelle crise ; et les deux continents peuplés par sa Société attestent cette puissance de la confiance en l' Dieu qui fait la grandeur propre et divine des saints, selon cette belle doctrine de saint Bernard : "Ils osent de grandes choses parce qu'ils ont de grands cœurs. Ce qu'ils entreprennent, ils en viennent à bout, car c'est la grande foi qui attire les grandes grâces ; et chaque pas dans la confiance est un pas vers les biens promis par le Seigneur. L'Époux divin, voyant ces âmes généreuses, vient à elles, s'unit à elles, et fait éclater en elles ses magnificences."

J'ai dit le but et l'esprit de l'histoire qu'on va lire. Je ne l'eusse pas entreprise s'il ne se fût agi que de mettre en honneur une société religieuse, si respectable qu'elle pût être. Ajoutons que cette société elle-même n'eût pas laissé sortir ses premières origines d'une obscurité qui lui était chère, si elle n'avait eu en vue la glorification du nom de Jésus-Christ ; et je me souviendrai toujours de quel accent pénétré sa supérieure générale, la révè-

rende mère Gœtz, de précieuse mémoire, me dit en me confiant le travail qu'elle n'a pas eu la consolation de voir terminé : " Il faut qu'on sache que dans tout cela nous ne sommes absolument rien ; c'est le divin Cœur qui a tout fait. Laissez-nous donc bien petites ; il ne faut exalter que le seul nom de Jésus."

D'ailleurs peu d'histoires ont eu de plus précieuses ressources à leur disposition. La piété filiale avait commencé de bonne heure à recueillir les paroles et les traits de la vie de Mme Barat dans des *Journaux* rédigés soit à la maison mère, soit au noviciat. Plusieurs essais d'histoire ont même été tentés avant et après sa mort. Ils ont guidé nos recherches, en jalonnant notre route, et nous reconnaissons leur être redevables. La seconde source de documents où nous avons puisé, sont les récits, souvenirs et actes de fondations, ainsi que les circulaires, notices biographiques, *lettres annuelles*, dans lesquelles nous a été révélée la vie des principales compagnes, sœurs et filles de la fondatrice, autour de qui elles forment une si belle couronne. Les nombreux témoignages, lettres et récits relatifs à Mme Barat sont une troisième série de documents, complétés et contrôlés par les souvenirs de celles qui l'ont le plus connue, et qui nous ont aussi le mieux appris à la connaître. Mais, de tous ces trésors, le plus inestimable est sans contredit la riche collection de sept à huit mille lettres qui, pendant soixante-cinq ans, de 1800 à 1865, nous donnent, presque jour par jour, la raison de ses actes, l'esprit de sa conduite, le secret de ses grâces, la lumière de ses pensées, le progrès de sa sainteté, nous la livrant toute vive, et nous permettant, pour ainsi dire, de surprendre chaque battement de son cœur.

Ainsi composée, l'histoire de Mme Barat sera presque *sa vie écrite par elle-même*. Sans doute entre tant de faits il a fallu choisir ; car comment tout raconter dans une existence si pleine ? " J'ai regret à ce que je laisse," comme disait Montaigne. Au moins n'ai-je rien négligé pour que tout fût vrai dans ce livre, l'ayant fidèlement soumis à la plus minutieuse comme à la plus obligeante vérification. Que si, malgré tant de soins, une erreur, fût-elle légère, s'était glissée dans ces pages, je prierais le lecteur de m'éclairer, de me corriger, tant me plaît cette parole de sainte Madeleine de Pazzi, qui devrait être la règle de tout historien : " La vérité est si pure, que pour peu qu'on la mêle à quelque autre chose, elle ne s'appelle plus vérité."

La fidélité historique m'imposait un dernier devoir : celui de visiter les principaux séjours où s'est écoulée la vie de Mme Barat. J'ai donc suivi sa trace, autant que je l'ai pu, soit en France, soit en Italie. J'ai voulu revoir Rome, mais non pas uniquement pour y interroger un souvenir d'histoire. A genoux aux pieds de Pie IX. que Mme Barat avait tant admiré, j'ai demandé à Sa Sainteté de daigner bénir ce livre, comme Elle en avait déjà si paternellement encouragé un autre. Après cela, est-il besoin de déclarer que ce travail s'est prescrit, comme première loi, d'être délicatement fidèle à la doctrine et à l'esprit du Saint-Siège ? Lorsqu'on a l'honneur d'être catholique et prêtre, et qu'on revient de voir

Pierre portant les liens que le Seigneur avait prophétisés à la vieillesse de son Apôtre, la fidélité au Pape, maître et docteur infailible de la vérité, n'est pas seulement un devoir qui s'impose à la foi, c'est l'élan spontané du cœur vers l'embrassement d'une cause sacrée, pour laquelle c'est faire trop peu que de parler et d'écrire, quand on voit, comme aujourd'hui, des évêques, des prêtres, des religieux et des religieuses, bannis ou prisonniers, s'estimer heureux et fiers de souffrir.

Maintenant le livre est fait : le moment est-il bien choisi pour le publier ? on pourra le contester. L'heure où il va paraître est celle où notre pays, préoccupé de la question de sa vie ou de sa mort, se presse inquiet autour de l'urne de ses destinées. Dans une pareille crise, quel intérêt les esprits, même les plus graves, peuvent-ils prendre aux affaires du cloître et à l'histoire d'une femme ?

Sans prétendre avoir écrit un livre d'actualité, nous croyons cependant que, à ces questions vitales, la sainteté, telle que nous en offrons un exemple, n'est pas si étrangère qu'on voudrait le faire croire. Quand notre société coupable, comme autrefois Sodome, est peut-être menacée d'une nouvelle pluie de feu, il n'est pas indifférent de compter le nombre de ses justes, sachant que dix de ceux-là pèsent plus que mille autres dans la balance de Dieu. Un auteur a écrit que "les saints sacrent le monde ;" j'ajoute qu'ils le conservent. Ils sont les vrais, les seuls *conservateurs* de ce monde qui se rit d'eux et cependant ne vit que par eux, comme, dans le champ du Père de famille, l'ivraie n'est conservée qu'en considération du bon grain qu'elle s'efforce d'étouffer. C'est à ceux que le Seigneur a dit : *Vous êtes le sel de la terre*. Les siècles ne valent devant lui qu'en considération des saints qu'ils produisent ; et cela est tellement vrai que la terre n'aurait plus qu'à disparaître le jour où elle n'enverrait plus de saints vers le ciel. C'est à eux que Dieu dit aussi : *Vous êtes la lumière du monde*. Eux seuls sont le progrès, parce qu'eux seuls avancent les affaires du bien. Eux seuls marchent, les autres errent ; eux seuls *édifient*, dans le grand sens du mot, les autres démolissent ; eux seuls sont, ici-bas, les ouvriers de la vie, les autres sont plus ou moins les artisans de la mort. L'amour pur, la prière, l'exemple, le sacrifice dont ils sont la représentation persistante, opposent perpétuellement, à l'encontre de nos crimes, du côté de la terre une protestation, du côté du ciel une réparation. *Quid mondo nisi ob religiosos ?* "Qu'en serait-il du monde, si je n'avais égard aux religieux ?" demandait le Seigneur à sainte Thérèse, son épouse. Et lorsque saint Grégoire pape calculait quelles étaient les dernières chances de salut pour Rome et l'empire aux prises avec les Barbares, il comptait le nombre des âmes consacrées à Dieu que la ville possédait pour sa défense.

Espérons donc encore. "Levez les yeux de l'esprit, écrivait saint Bernard, et regardez les nations. Ne vous semblent-elles pas des herbes sèches et bonnes à jeter au feu, plutôt que des moissons blanchissantes ? Combien y en a-t-il qui semblaient

promettre des fruits, et qui, regardées de près, ne sont que des buissons sauvages? Que dis-je, des buissons! ce sont de vieux arbres décrépits, ils ne produisent rien, ou ne portent tout au plus qu'une récolte de glands pour la pâture des pourceaux." Voilà ce que saint Bernard écrivait de son siècle. Nous en dirions autant du nôtre. Et cependant, un siècle après, c'était le grand XIII<sup>e</sup> siècle, le siècle de saint Louis!

Ce n'est pas que nous nous flattions de béates illusions : nous ne nous trompons pas de temps. Nous ne nous aveuglons ni sur l'imminence du mal ni sur ses conséquences. Nous savons, nous craignons les obstacles renaissants que la liberté de l'homme a la triste puissance d'opposer à la bonté de Dieu. Nous voyons les nations frémissantes contre le Seigneur; son Christ est sur la croix. A cette heure, la terre tremble, comme elle tremblait à l'heure de l'agonie de Jésus : *Terra tremuit*, disons-nous avec le prophète; mais, avec lui aussi, nous voulons espérer aussi qu'elle se rassemblera, qu'elle se reposera à sa résurrection : *et quiescit cum exurgeret Deus*. En effet, entre l'agonie et la résurrection, le Cœur blessé de Jésus peut s'ouvrir de nouveau, l'eau et le sang peuvent en sortir : l'eau pour nous purifier, le sang pour nous vivifier. C'est bien assurément notre unique ressource, mais celle-là est influie; et lorsque, voyant que " toute chair a corrompu sa voie," nous sommes tentés de craindre et de désespérer, nous nous rappelons ces lignes qu'écrivait, l'année même de la mort de Mme Barat, un des plus saints martyrs de nos dernières fureurs : " L'adorable Trinité, contemplant ce monde de péché, ne va-t-elle pas se repentir de son œuvre et ordonner un nouveau déluge ? Non, ou plutôt il y aura un déluge nouveau, un déluge d'amour. Le sang du Sauveur s'élèvera de quarante coudées au-dessus des plus hautes montagnes. Toutes les iniquités du monde seront noyées. Et cependant les flots sacrés ne se retireront pas; et l'arche sainte, l'Eglise, continuera de flotter sur cet océan de grâces, pour sauver les hommes jusqu'à la fin du monde. O amour, venez, venez, Jésus!"

### BEL OUVRAGE D'OCCASION

## LUDOLPHUS DE SAXONIA

VITA JESU CHRISTI EX EVANGELIO ET APPROBATA AB ECCLESIA  
CATHOLICA DOCTORIBUS SEDULE COLLECTA, EDITIO  
NOVISSIMA CURANTE L. M. RIGOLLOT, SAC.

4 volumes in-8° Jésus papier vergé. Prix net \$1.00, franco \$1.25

N. B.—Nous avons encore six exemplaires de ce bel ouvrage.



# ALMANACHS

## POUR L'ANNÉE 1899

Agenda de la science en famille.....	\$0. 25
Almanach des Amis de St-Joseph.....	0. 15
“ de l'Atelier.....	0. 15
“ de la Bonne Aventure.....	0. 15
“ du Bon Catholique.....	0. 15
“ de la Bonne Cuisinière.....	0. 15
“ du Bon Soldat.....	0. 15
“ du Bon Ton.....	0. 15
“ des Célébrités Contemporaines.....	0. 25
“ des Chansons comiques.....	0. 15
“ des Chansons de la table et du vin.....	0. 15
“ des Chansons pour rire.....	0. 15
“ de la Chasse, illustré.....	0. 25
“ des Chaumières.....	0. 15
“ Le Coin du feu.....	0. 15
“ des Dames et des demoiselles.....	0. 15
“ des Divinettes pour rire.....	0. 15
“ La Famille, illustré.....	0. 15
“ du Farceur.....	0. 15
“ La Fleur des Calembours.....	0. 15
“ du Foyer.....	0. 15
“ de France.....	0. 15
“ des Gasconnades.....	0. 15
“ du Jardinier.....	0. 15
“ de Jeanne D'Arc.....	0. 15
“ des Jeux.....	0. 15
“ des Jeux de société.....	0. 15
“ des Joies de la maison.....	0. 20
“ du Langage des fleurs.....	0. 15
“ du Manuel de la bonne cuisinière.....	0. 15
“ du Manuel du magicien des salons.....	0. 15
“ du Manuel des tours de cartes.....	0. 15
“ Mignon, cartonné.....	0. 10
“ de Notre-Dame du Perpétuel Secours.....	0. 15
“ de l'Ouvrier.....	0. 15
“ de la Paix.....	0. 15
“ Pittoresque.....	0. 15
“ Récréatif.....	0. 15
“ Sans-Pareil.....	0. 15
“ de la Santé.....	0. 15
“ des Sacrés Cœurs de Jésus et Marie.....	0. 15
“ du Savoir-Vivre.....	0. 15
“ Scientifique.....	0. 15
“ Le Soldat.....	0. 15
“ des Songes.....	0. 15
“ du Travailleur.....	0. 15
“ des Veillées d'Hiver.....	0. 15
“ du Voleur, illustré.....	0. 20

## BELLE PETITE BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE

120 volumes fortement cartonnés en toile

Valeur 60 dollars : net \$40.00

### TITRES

Avec le prix fort de chaque volume :

Abrégé de la vie de la servante de Dieu, per Elisabeth Canori Mora. 1 vol. in-12 de 222 pages .....	\$0. 25
Alfred de Kerjean, par Gabrielle D'Arvor. 1 vol. in-12 de 243 pages.	0. 40
Ame Russe, par A. Arglicson. 1 vol. in-12 de 178 pages.....	0. 50
Armée de Campagne, par un curé de ville. 1 vol. in-12 de 217 pages.	0. 40
Ange Brancaléon, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 151 pages.....	0. 30
Anne Dieu-Le-Vent, Récit du temps des Pilibustiers, par Auguste Snieders. 1 vol. in-12 de 275 pages.....	0. 50
Berthe ou La fille du Banquier, par G. D'Arvor. 1 vol. in-12 de 198 pages.	0. 40
Bethléhem ou L'Ecole de l'Enfant Jésus, par Mgr Gaume. 1 vol. in-18 de 352 pages.....	0. 38
Bonjour Philippe, par Auguste Snieders. 1 vol. in-12 de 237 pages...	0. 50
Calby, ou les massacres de septembre, par F. A. De Boaça. 1 vol. in-12 de 313 pages.....	0. 40
Chateau pauvre, Voyage au dernier Pays Breton, par Paul Péval. 1 vol. in-12 de 313 pages.....	0. 75
Dame Dolores ou le Mystère de L'Abbaye D'Eastonmere, par G. De Vinis. 1 vol. in-12 de 149 pages.....	0. 30
De Babylone à Jérusalem, par la Ctesse Ida de Hahn-Hahn. 1 vol. in-12 de 318 pages.....	0. 63
Emma Vaubellier, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 158 pages.....	0. 30
Garo et son curé, ou prônes interrompus par un impie et défendus par un troupier, par Victorien Bertrand. 1 vol. in-12 de 327 pages..	0. 75
Guillaume Hubray, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 158 pages.....	0. 30
Havai, Histoire de l'Etablissement du Catholicisme dans cet Archipel, par P. Tournafond. 1 vol. in-12 de 320 pages.....	0. 40
Henri Achard ou comment on arrive à la fortune, par Berthet. 1 vol. in-8 de 154 pages.....	0. 30
Histoires Cosmopolites, par Charles Buet. 1 vol. in-12 de 330 pages..	0. 75
Histoire de la Grotte de Lourdes, par l'abbé A. Aubert. 1 vol. in- 12 de 142 pages....	0. 20
Histoire de la montagne de la Saletto, par l'abbé A. Aubert. 1 vol. in-12 de 142 pages.....	0. 20
Histoire de l'Eglise, par Eugène De Margerie. 1 vol. in-12 de 243 pages.	0. 38
Histoire de Sainte Océile, par l'abbé Thiesson. 1 vol. in-12 de 432 pages .....	0. 75
Histoire de Ste Elisabeth de Hongrie, par D. S. 1 vol. in-12 de 142 pages .....	0. 20
Histoire de Léon XIII, par l'abbé A. Aubert. 1 vol. in-12 de 142 pages.	0. 20
Histoire de Saint Louis, Roi de France, par De Bury. 1 vol. in-12 de 216 pages.....	0. 20
Histoire de St Paul, par D. S. 1 vol. in-12 de 210 pages.....	0. 20
Histoire de St Pierre, par l'abbé Janvier. 1 vol. in-12 de 213 pages.	0. 20
Histoire Populaire de Saint Martin, par N. Cruchet et A. H. Juteau. 1 vol. in-12 de 142 pages .....	0. 20
Jésus, offert à la Jeunesse, par l'abbé Dumax. 1 vol. in-12 de 212 pages .....	0. 25
La Baronne de Rosenberg, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 158 pages.	0. 30

La Belle Etoile, par Paul Féval. 1 vol. in-12 de 320 pages.....	\$0.75
La caisse d'Épargne, ou les jumeaux de la Briche, par Mme De La- laing. 1 vol. in-12 de 203 pages.....	0.40
La Compagnie de Jésus, en Chine. Le Kiang.—Nom en 1869. 1 vol. in-12 de 313 pages.....	0.50
La dette de Roger, par Gabrielle D'Arvor. 1 vol. in-12 de 242 pages.	0.40
La Fille du Juif-Errant, par Paul Féval. 1 vol. in-12 de 370 pages..	0.75
La Mothe-Friars, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 154 pages.....	0.30
L'Angelus au XIXème siècle, par Mgr Gaume. 1 vol. in-12 de 420 pages.....	0.50
La nature et la grâce, par l'abbé Pauvert. 1 vol. in-12 de 276 pages.	0.63
La Profanation du Dimanche, par Mgr Gaume. 1 vol. in-18 de 198 pages.....	0.35
La Religion Méditée, par Mgr Gaume. 1 vol. in-18 de 241 pages. ...	0.35
L'Astrologue, de Walker Scott, par L. A. Jumin. 1 vol. in-12 de 302 pages.....	0.50
La Terre-Sainte, par l'abbé Rampillon. 1 vol. in-12 de 140 pages.....	0.20
La Villa de Heristall, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 157 pages.....	0.30
L'Eau Bénite au XIXème siècle, par Mgr Gaume. 1 vol. in-12 de 419 pages.....	0.50
Le Bénédicité au XIXème siècle, par Mgr Gaume. 1 vol. in-18 de 368 pages.....	0.50
Le Bienheureux Nicolas de Flue, par J. T. De Belloc. 1 vol. in-12 de 261 pages.....	0.63
Le Centenaire de 1789, par E. D'Argill. 1 vol. in-12 de 418 pages...	0.90
Le comte de Paris, par le marquis De Fiers. 1 vol. in-12 de 215 pages.....	0.25
Le Juge du Roi, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 158 pages.....	0.30
Le Fédéré ou De Paris à la Nouvelle Calédonie, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 160 pages.....	0.30
Le Franc-Tireur, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 157 pages.....	0.30
Le Guide de l'Âme, dans les voies de l'Oraison. 1 vol. in-12 de 533 pages.....	0.50
Le Kalifah des Beni—Salem, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 158 pages..	0.30
Le livre de tous, par l'abbé J. Berthier. 1 vol. in-12 de 465 pages....	0.40
Le Maître de Hongrie, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 157 pages.....	0.30
Les Abeilles d'or, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 154 pages.....	0.30
Les Amis des Saints, par Ch. D'Héricault. 1 vol. in-12 de 242 pages.	0.50
Le sanctuaire D'Irmensul, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 158 pages.	0.30
Les Carillons de Noël, par Fulbert Dumonteil. 1 vol. in-12 de 260 pages.....	0.75
Les Causeries du Docteur, par le Dr Derouet. 1 vol. in-12 de 335 pages.....	0.75
Le Scrupule, par Mgr Gaume. 1 vol. in-18 de 248 pages.....	0.35
Les Enfants de la Bible, par l'abbé J. Knell. 1 vol. in-12 de 143 pages..	0.20
Les deux clochers, par J. Chantrel. 1 vol. in-12 de 414 pages.....	0.50
Les deux Jumelles, par Alexandrine Desves. 1 vol. in-12 de 452 pages.	0.50
Le Signe de la Croix au XIXème siècle, par Mgr Gaume. 1 vol. in-18 de 412 pages.....	0.50
Les jeunes saintes, par l'abbé J. Knell. 1 vol. in-12 de 141 pages.....	0.20
Les Mères des Saints, par Ch. D'Héricault. 1 vol. in-12 de 330 pages.	0.75
Les Merveilles de Paray-Le-Monial, par l'abbé A. Aubert. 1 vol. in-12 de 142 pages.....	0.20
Les Saints Patrons de l'Enfance, par le comte De Grimouard De Saint-Laurent. 1 vol. in-12 de 144 pages.....	0.20
Les Saints Patrons de l'Agriculture, par le comte De Grimouard De Saint-Laurent. 1 vol. in-12 de 143 pages.....	0.30
Les sanctuaires des Pyrénées, par la Ctesse De L'Ecuyer. 1 vol. in-12 de 142 pages.....	0.20
Le soldat de la croix, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 158 pages.....	0.30

Les souffrances continuelles du cœur agonisant de Jésus et du cœur compatissant de Marie, par le R. P. J. Lyonnard. 1 vol. in-12 de 357 pages.....	\$0.40
Le socialisme, par Victor Cathrein, S. J. 1 vol. in-12 de 265 pages....	0.50
L'éternité des maudits. 1 vol. in-12 de 134 pages.....	0.25
Le Tueur de Loups, par Auguste Snieters. 1 vol. in-12 de 320 pages.	0.50
L'Eucharistie, par Mgr De La Bouillierie. 1 vol. in-12 de 155 pages...	0.38
Le Transfuge, par C. Guenot. 1 vol. in-8 de 154 pages.....	0.30
Les vacances de Madeleine, par Michel Auvray. 1 vol. in-12 de 230 pages.....	0.40
Le Vénérable J. M. B. Vianney, par Jeanniard Du Dot. 1 vol. in-12 de 144 pages.....	0.20
Les Visites des Anges, par W. Fitz-Gerald. 1 vol. in-12 de 141 pages.	0.20
Louise et Hélène, par G. D'Arvor. 1 vol. in-12 de 254 pages.....	0.40
Ma chère maman, par Alga. 1 vol. in-12 de 245 pages.....	0.75
Malgré Eux, par Gabrielle D'Ethampes. 1 vol. in-12 de 275 pages.....	0.50
Marthe et Marie, par Michel Auvray. 1 vol. in-12 de 290 pages.....	0.50
Marie Etoile de la Mer, par Mgr Gaume. 1 vol. in-18 de 166 pages..	0.25
Mary et Mi-Ka, par Michel Auvray. 1 vol. in-12 de 263 pages.....	0.40
Mémoires d'un homme du monde, par Antonin Rondelet. 1 vol. in-12 de 355 pages.....	0.88
Morale Pratique en exemple, par G. De Gerando. 1 vol in-12 de 144 pages.....	0.20
Morogh à la Hache, par Charles Buet. 1 vol. in-12 de 260 pages.....	0.40
Pas de Divorce, par Paul Féval. 1 vol. in-12 de 364 pages.....	0.75
Pied Léger, par G. D'Arvor. 1 vol. in-12 de 243 pages.....	0.40
Procius ou Les Martyrs d'Agen, par G. D'Arvor. 1 vol. in-12 de 221 pages.....	0.40
Saint Antoine de Padoue, par Joseph Boucard. 1 vol. in-12 de 141 pages.....	0.20
Saint Dominique, par l'abbé Pradier. 1 vol. in-12 de 178 pages.....	0.20
Saint François de Paule, par l'abbé Pradier. 1 vol. in-12 de 177 pages.	0.20
Saint Joseph, ses titres, ses vertus, par l'abbé J. Pradal. 1 vol. in-12 de 292 pages.....	0.63
Scènes et Nouvelles Catholiques, par Léon Gautier. 1 vol. in-12 de 461 pages.....	0.75
Sœur Catherine Labouré, par Joseph Boucard. 1 vol. in-12 de 142 pages.....	0.20
Sœur Mirane, par Michel Auvray. 1 vol. in-12 de 182 pages.....	0.40
Souvenirs de Charité, par le comte De Falloux. 1 vol. in-12 de 143 pages.....	0.20
Sous le Grand-Hêtre suivi de l'Homme aux Marionnettes, par Auguste Snieters. 1 vol. in-12 de 232 pages.....	0.50
Vie Abrégée de Saint Vincent de Paul. 1 vol. in-12 de 142 pages.	0.20
Vie Anecdotique de Pie IX, par André Dufault. 1 vol. in-12 de 272 pages.....	0.40
Vie de la très Ste-Vierge, par M. l'abbé Bourassé. 1 vol. in-12 de 141 pages.....	0.20
Vie de Marie Lecksinska, par A. B. De La Chaulme. 1 vol. in-12 de 143 pages.....	0.20
Vie de N.-S. Jésus-Christ, par l'abbé A. Verger. 1 vol. in-12 de 142 pages.....	0.20
Vie de Sainte Clotilde, reine de France. 1 vol. in-12 de 204 pages...	0.20
Vie de Saint François d'Assise, par l'abbé A. Verger. 1 vol. in-12 de 143 pages.....	0.20
Vie de saint François de Sales, par M. De Marsollier. 1 vol. in-12 de 142 pages.....	0.20
Vie de Saint François-Xavier, par P. Bonhours. 1 vol. in-12 de 143 pages.....	0.20
Vie de Ste Geneviève, par D. S. 1 vol. in-12 de 143 pages.....	0.20

Vie de saint Ignace de Loyola, par E. Peltier. 1 vol. in-12 de 142 pages.....	\$0. 20
Vie de saint Louis de Gonzague, par P. Virgile Ceprari. 1 vol. in-12 de 143 pages.....	0. 20
Vie de sainte Thérèse, par M. De Villefort. 1 vol. in-12 de 144 pages.....	0. 20
Vie et miracle de saint Benoit, par Joseph Boucard. 1 vol. in-12 de 142 pages.....	0. 20
Vie et martyre du Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, par Joseph Boucard. 1 vol. in-12 de 142 pages.....	0. 20
Voyages au Pays du Bien, par Fulbert Dumonteil. 1 vol. in-12 de 320 pages.....	0. 75

Les prix ci-dessus sont pour les livres en brochure.

---



---

## AUTOUR DE L'HISTOIRE

Scènes et récits, par Mgr Baurard, recteur de l'université catholique de Lille.

Quatrième mille.—1 fort vol. in 12..... \$0.90

Ma vie, dont le terme est proche, a eu ses heures de travail. Elle a eu aussi, grâce à Dieu, quelques heures de repos.

Dans les premières, autant que mes devoirs d'état me l'ont permis, j'ai écrit des livres d'histoire et d'apologétique. Dans les secondes, les heures libres, heures de vacances, de voyages, de villégiature, de convalescence, même de paresse commandée, j'ai parfois crayonné, pour mon délassement, des fictions qui, à tout prendre, n'étaient, sous une autre forme, que la végétation parasite et fleurie des mêmes branches d'études et de la même sève religieuse.

C'était encore l'histoire qui en faisait le fond ; c'était encore l'apologétique qui en était le but. Seulement, par les mêmes routes, l'imagination en vacances avait licence de s'égarer à sa fantaisie parmi les régions sans limites où l'invention va plus loin que la réalité et où le rêve est plus beau et plus haut que la vie.

Presque tous ceux qui ont écrit ont eu de ces rêves-là. Beaucoup — ce sont les sages — les ont laissés tomber, et ne s'en sont plus souvenu à l'heure du réveil. D'autres s'y sont complu peut-être plus que de raison, et ont essayé d'en fixer l'image dans un souvenir écrit, afin d'en prolonger l'illusion et le charme.

Je suis de ce nombre. Ai-je mal fait ? On le dira. Mais, en vérité, j'aurai peine à le croire. Il n'est pas défendu de s'imaginer à soi-même des idéalités qui dépassent l'histoire et qui en consolent parfois. Il ne peut pas être davantage interdit de les présenter aux autres, ne fût-ce que pour les dédommager un peu et les reposer, par ces promenades à travers champs, de ces marches forcées où la voie droite est tracée inflexiblement entre l'austère logique d'un côté et le fait rigide de l'autre.

Ne serais-je pas de ceux qui doivent à leurs lecteurs cette consolation et ce dédommagement ?

Plusieurs de ces recits, le très grand nombre même, remontent aux premières années de mon ministère des âmes et de mon enseignement dans les Lettres. J'avais de vingt quatre à trente-quatre ans environ. C'est l'âge où vit en nous le poète que tout homme, dit-on, porte au-dedans de soi, et qui d'ordinaire meurt jeune. Le souvenir heureux que j'ai gardé de ce temps-là ne m'aura-t-il pas illusionné quelque peu sur la fraîcheur de ces fleurs et la saveur de ces fruits, cueillis il y a longtemps, quelques-uns sous d'autres cieux, et qui ne sont plus de saison ? Je ne saurais le dire.

Je garde du moins la confiance que la Jeunesse littéraire ne m'en voudra pas de ce retour vers elle, car c'est d'elle surtout que je me suis souvenu en écrivant. Les fantômes historiques que j'ai évoqués ici lui sont des êtres familiers ; beaucoup portent des noms qu'elle a chaque jour sur les lèvres, de sorte qu'elle n'aura pas de peine à se retrouver chez elle dans ces pages classiques.

Quant au Maître divin que je voudrais servir jusque dans ces délasséments, il daignera se souvenir dans sa miséricorde qu'il a lui-même parlé en paraboles ; et il ne tiendra pas rigueur, je l'espère, à un vieux serviteur qui, sur le soir de sa journée, aux derniers feux de son couchant, s'est assis devant le temple, entre ses amis et ses fils, pour leur présenter, sous cette forme facile, quelques-uns des mystères du Royaume des cieux.

## OUVRAGES D'OCCASION

(en parfait état)

### ŒUVRES DE S. E. LE CARDINAL DE BONNECHOSE

ARCHEVÊQUE DE ROUEN

#### LETTRES PASTORALES, CIRCULAIRES ET MANDEMENTS

3 vol. in-8, prix \$5.00 net. .... \$0 75

Port en plus : 21 cts pour le Canada, 42 cts pour les États-Unis.

### BIBLIOTHECA MANUALIS ECCLESIAE PATRUM

Presbyter Petrus Jos. Tricaletius in universitate Vesontiensis

doctor Gallice edidit. Eudoxius Philenius S. J.

professor latinitate donavit, notisque illustravit.

5 vol. petit in-4 \$10.00. net. .... \$3.00

Port en plus : 35 cts pour le Canada, 70 cts pour les États-Unis.

PRÉCIS  
DE LA  
**DOCTRINE CATHOLIQUE**  
PAR  
**Le R. P. WILMERS, S. J.**

ANCIEN PRÉFET DES ÉTUDES A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE  
DE POITIERS, THÉOLOGIEN AU CONCILE DU VATICAN.

1 fort vol. in-8..... \$1.88

(suite)

En général, les choses du Ciel nous préoccupent moins que celles de la terre, aussi, dans l'ordre surnaturel, nous avons besoin de l'impulsion de la grâce actuelle pour faire usage de nos aptitudes (*habitus*) surnaturelles quoique, dans l'ordre naturel, nous n'ayons pas besoin d'une telle impulsion pour faire usage de nos aptitudes ou capacités naturelles. C'est une des raisons pour lesquelles on admet qu'une assistance habituelle ne suffit pas; mais qu'une assistance actuelle, c'est-à-dire une grâce actuelle, est également nécessaire.

B. L'homme juste a, de plus, besoin de la *grâce actuelle* pour être capable d'observer *toute la loi morale* et pour triompher des *tentations violentes*. Car les raisons données plus haut (143) sont générales et s'appliquent au cas présent. Celui qui est en état de grâce demeure néanmoins affaibli; car la grâce sanctifiante ne fait pas disparaître les difficultés auxquelles notre nature dépravée donne naissance.

C. L'homme juste a même besoin d'une *grâce spéciale pour persévérer* dans le bien jusqu'à la fin.

On donne le nom de grâces ordinaires à celles qui sont données à tous les justes en vertu de la grâce sanctifiante. La grâce ou la série de grâces qui constitue la *persévérance finale* n'est pas nécessairement liée à la grâce sanctifiante; par conséquent, elle est une grâce spéciale.

1. Saint Paul attribue la persévérance dans le bien à la même cause que le commencement du salut. "Celui qui a commencé en vous la bonne œuvre, la *perfectionnera* jusqu'au jour du Christ Jésus." (Philip. 1, 6.) Mais le commencement est de Dieu, donc aussi l'achèvement.

2. Le *second concile d'Orange* déclare contre les semi-Pélagiens, qui attribuaient la persévérance au libre arbitre de l'homme, que "ceux qui sont régénérés et saints doivent aussi implorer le secours de Dieu, afin d'être capables d'arriver à la fin bienheureuse et de persévérer dans le bien." Le concile de Trente con-

damne cette assertion : que l'homme juste peut *sans* un secours spécial de Dieu (*sine speciali auxilio*) persévérer dans la justice, ou, *qu'avec* un tel secours, il est incapable de persévérer.

Certainement Dieu fait preuve d'une bonté toute *spéciale* en accordant au juste des grâces particulières, qui sont pour lui une sauvegarde constante pendant la vie et lui assurent la possession de la grâce sanctifiante à l'heure de la mort ; la grâce de la persévérance peut ainsi, à cause de l'enchaînement de grâces qu'elle suppose, mériter un nom à part. En effet, sans cet enchaînement spécial de grâces, le juste ne pourrait pas ne pas tomber ; c'est pourquoi le concile dit qu'il faute au juste, pour persévérer dans le bien, une assistance toute particulière. Bien que cette providence spéciale ne soit point accordée à tous les justes, il n'en est pas moins vrai, comme le concile de Trente l'enseigne, que " Dieu ne refuse jamais la grâce aux justes, lorsque ceux-ci ne l'ont point eux-mêmes abandonné " ; car Il accorde à tous une grâce *suffisante*.

D. L'homme juste a besoin d'un privilège très spécial accordé exceptionnellement à un très petit nombre, pour éviter, non pas seulement les péchés mortels, mais aussi les *péchés véniels* pendant sa vie *entière*, ou seulement pendant une grande partie de sa vie.

1. " Nous faisons *tous* beaucoup de fautes." (Jac. III, 2.) L'Apôtre parle ici d'une manière générale et s'adresse directement aux premiers chrétiens, que nous devons présumer avoir été en état de grâce.

2. Les Pères et les conciles défendent contre les Pélagiens cette doctrine comme étant la doctrine catholique, et ils enseignent formellement que, vu la corruption de la nature humaine, l'homme, sans une providence et une protection toute spéciale de Dieu, est incapable de se tenir en garde contre toute faute. Il est bien vrai que, si l'homme pèche, il le fait volontairement ; mais il est certain aussi qu'étant données sa faiblesse et les difficultés qu'il rencontre pour accomplir parfaitement *tous* ses devoirs, il tombera tôt ou tard.

3. Le concile de Trente (sess. VI, can. 23), d'accord avec l'Écriture et la tradition, condamne ceux qui soutiennent " que l'homme juste peut, durant toute sa vie, sans un privilège spécial de Dieu (*sine speciali Dei privilegio*), éviter tous les péchés, même véniels, comme l'Église croit que cela a eu lieu pour la bienheureuse Vierge " (133, B).

**145. Dieu donne la grâce suffisante à tous les hommes, même aux pécheurs et aux infidèles.**

1. Dieu donne la grâce suffisante à *tous les justes* pour remplir leurs devoirs et pour triompher des tentations. a. " Les yeux du Seigneur sont sur les justes, et ses oreilles à leurs prières." (I Petr. III, 12.) Ce soin particulier de Dieu pour les justes nous autorise à conclure qu'Il leur donne toutes les grâces requises pour leur salut, au moins quand ils les Lui demandent. Saint Paul, s'adressant aux premiers chrétiens, que nous pouvons raisonnablement supposer justes, dit : " Que celui donc qui croit être ferme prenne garde de tomber... Dieu est fidèle et Il ne souffrira pas que vous soyez tentés par-dessus vos forces ; mais Il vous fera tirer profit



de la tentation même, afin que vous puissiez persévérer." (I Cor. x, 12, 13.) Dieu donc, étant fidèle, donne aux justes, pour accomplir tous leurs devoirs et vaincre toutes leurs tentations, la grâce ou *immédiatement* suffisante ou *médiatement* suffisante. Cette dernière grâce est celle de la prière, qui les met à même d'obtenir de nouvelles grâces. *b.* Le concile de Trente condamne les réformateurs qui prétendent "impossible, même aux justes et à ceux qui vivent en état de grâce, de garder tous les commandements de Dieu." Innocent X a condamné comme hérétique la proposition suivante de Jansénius : "Quelques-uns des commandements de Dieu ne peuvent être observés par les justes, étant donné l'état actuel de leurs facultés, et cela en dépit de leur bonne volonté et de leurs efforts; la grâce qui pourrait donner de les accomplir fait aussi défaut." (*Histoire de la Religion*, § 216.) *c.* Peut-on concevoir que Dieu, qui est plein de bonté pour tous, refuse aux justes, qui sont ses amis et ses enfants, les moyens nécessaires pour observer ses commandements et sauver leurs âmes?

2. Dieu donne aussi à ceux qui sont en état de péché la grâce suffisante pour *garder les commandements*, par conséquent, pour éviter de nouveaux péchés et *pour se convertir*. *a.* Le pécheur, comme nous pouvons le conclure des nombreux avis qui lui sont adressés dans l'Écriture, est *tenu* de garder les commandements et d'éviter le péché. Or il ne peut y être obligé s'il lui manque la grâce suffisante pour l'accomplir, les forces naturelles de l'homme n'y suffisant pas. De plus, les nombreuses exhortations à la *pénitence* supposent que la *conversion* est possible; mais, sans la grâce, elle serait impossible. Aussi saint Pierre dit-il : "Le Seigneur agit patiemment à cause de vous, ne voulant pas même que quelques-uns périssent, mais que tous recourent à la pénitence." (II Petr. III, 9.) *b.* Si Dieu n'avait pas promis sa grâce à tous sans exception, le *concile de Trente* (sess. VI, can. 18) ne pourrait pas enseigner sans restriction "que ceux qui ont perdu la grâce de la justification acquise une première fois peuvent de nouveau être justifiés." Dieu n'abandonne donc pas le pécheur au point de lui retirer entièrement sa grâce.

Bien que Dieu ait promis les *grâces surnaturelles* de conversion à tous les pécheurs, Il ne leur a pas, pour cela, garanti qu'Il les maintiendrait dans les conditions *naturelles* en dehors desquelles la grâce ne peut avoir son effet. Il n'a pas promis, par exemple, de leur conserver jusqu'à la fin de la vie le libre usage de leurs facultés.

3. Dieu donne même aux *infidèles* la grâce suffisante pour les rendre capables de croire et de sauver leurs âmes. *a.* *Le refus d'accepter l'enseignement de l'Évangile*, contrairement à ce qu'a dit Jésus-Christ (Joan. XVI, 18, 19), ne serait pas péché si ceux auxquels il est prêché ne recevaient pas la grâce suffisante pour croire. *b.* La foi n'est pas moins nécessaire au salut que *l'observation des commandements* (149, 2); il faut donc qu'elle soit également possible. Or elle n'est pas possible sans une grâce suffisante pour croire. De fait, l'Écriture nous apprend (Sap. XII) que les

tribus païennes de Chanaan, en particulier, éprouvèrent l'influence de la grâce. Aussi Alexandre VIII a-t-il condamné l'opinion de ceux qui prétendent que les païens, les Juifs, les hérétiques et autres semblables ne reçoivent aucune influence de Jésus-Christ.

Le païen, qui ignore totalement la révélation, mais qui repousse les inspirations de Dieu, pêche, bien entendu, en résistant à la grâce divine. Mais son péché, considéré en lui-même, n'est pas un péché d'infidélité, puisqu'il ne sait pas que ces grâces qu'il repousse sont précisément des inspirations divines qui conduisent à la foi. En effet, les premières sollicitations de la grâce ne sont ni une révélation ni la lumière de foi ; elles sont simplement une excitation sur-naturelle par laquelle Dieu prépare et attire l'âme de l'infidèle.

**146. L'homme, par son libre arbitre, peut rendre la grâce inefficace.**

Jansénius, né en 1585 à Leerdam, ville de Hollande, enseigna que, dans notre état actuel de nature déchu, *on ne peut jamais résister à la grâce intérieure* (*Hist. de la Relig.*, § 216) ; que, par conséquent, toute grâce est efficace, c'est-à-dire atteint sa fin, et qu'une grâce simplement *suffisante* (grâce à laquelle on peut coopérer, mais à laquelle, de fait, on ne coopère pas), n'est jamais donnée. D'après Jansénius, la grâce n'est qu'une délectation spirituelle, opposée à l'impure concupiscence terrestre du cœur. La grâce et la concupiscence sont comme les deux plateaux d'une balance. Si l'appétit spirituel est le plus puissant, il l'emporte sur le terrestre, et la volonté de l'homme le suit ; si l'appétit sensuel est le plus puissant, il est victorieux du spirituel, et la volonté suit la concupiscence. Bref, si la grâce est prépondérante de telle sorte que l'homme puisse y coopérer, il y coopère de fait ; si, au contraire, il suit son appétit sensuel, c'est parce que la grâce a pesé si peu sur la balance, que sa volonté n'a pu y coopérer. Cette doctrine, qui faisait revivre les erreurs déjà condamnées par le concile de Trente, a été avec raison déclarée hérétique par le saint-siège (1645, 1).

1. L'homme peut résister à la grâce et lui refuser sa coopération, et par conséquent c'est par notre faute que la grâce simplement suffisante est inefficace ; on peut le conclure des paroles de Notre-Seigneur : " Jérusalem ! Jérusalem ! qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu n'as pas voulu ? " (*Matth. xxiii, 37.*) Les jugements de Dieu sur Jérusalem s'exécutaient donc parce qu'elle avait repoussé les grâces qui lui avaient été offertes. (*Matth. xi, 21 ; Act. vii, 51.*)

2. Si, comme nous l'avons vu (145, 1), la grâce suffisante est donnée au moins à tous les justes, pour garder les commandements et triompher des tentations, et si, d'un autre côté, les justes eux-mêmes succombent à la tentation et retombent dans le péché, il est manifeste qu'il y a des grâces suffisantes qui demeurent sans effet par la faute de l'homme.

3. *Saint Augustin*, d'où Jansénius prétendait avoir tiré sa doctrine, est parfaitement d'accord avec la croyance de l'Église, car il enseigne qu'il dépend du libre arbitre de l'homme de consentir aux sollicitations de la grâce ou de refuser son consentement et de la rendre inefficace.

### 147. L'efficacité de la grâce ne porte aucune atteinte à la liberté.

La grâce consistant dans l'illumination de l'intelligence et l'excitation de la volonté, toute grâce est efficace en ce sens qu'elle met en jeu une certaine activité. Les premiers mouvements de la grâce sont néanmoins involontaires et non au pouvoir de l'homme. Jusqu'à ce que l'homme en ait eu conscience, il ne peut, par l'action de son libre arbitre, ni y coopérer, ni y résister. Nous appelons, à proprement parler, *efficaces*, les grâces auxquelles l'homme coopère librement, et qui produisent ainsi l'effet que Dieu se proposait. Il y a des grâces efficaces qui atteignent leur fin, c'est un fait aussi certain que l'existence des actions surnaturellement bonnes; car chaque action surnaturelle est l'effet d'une grâce efficace. "C'est Dieu qui opère en vous et le *vouloir* et le *faire*." (Philip. II, 13). Les soi-disant réformateurs du XVI<sup>e</sup> siècle ont nié la liberté de la volonté humaine sous l'influence de la grâce, et Jansénius soutient substantiellement la même erreur. La liberté de la volonté humaine sous l'influence de la grâce peut être pourtant prouvée par l'Écriture et par la tradition.

1. L'Écriture caractérise ainsi l'homme juste : "Celui qui a pu transgresser et *n'a pas* transgressé, faire le mal et ne l'a pas fait." (Eccles. xxxi, 10) Celui qui, par un amour surnaturel de la vertu, s'abstient de pécher, suit l'inspiration de la grâce. Or il suit l'inspiration de la grâce *librement*, puisqu'il pouvait faire le contraire. S'il n'était pas pleinement en notre pouvoir de faire le bien et d'éviter le mal, pourquoi la sainte Écriture nous y exhorterait-elle si souvent ?

2. *Saint Augustin*, auquel les adversaires de la doctrine catholique sur l'efficacité de la grâce font généralement appel, a toujours soutenu la liberté de la volonté humaine (146, 3), et il la défend *ex professo* dans un de ses ouvrages. Le concile de Trente a défini la doctrine catholique contre les novateurs du XVI<sup>e</sup> siècle.

Dieu peut diriger la volonté de l'homme comme il Lui plaît sans porter atteinte à sa liberté; c'est évident, bien que nous ne puissions pas comprendre comment. Car, étant le souverain et tout-puissant maître de l'univers, Il peut diriger chaque créature *suiwant sa nature*; Il peut par conséquent diriger la volonté de l'homme en respectant sa liberté. La sagesse et la puissance de Dieu ne seraient pas infinies si la malice de l'homme pouvait rendre inutiles toutes les grâces divines en toutes circonstances et contrecarrer ainsi les desseins de Dieu. *Saint Augustin*, pour résoudre cette difficulté, fait appel à l'omniscience divine, qui prévoit avec quelles grâces et dans quelles circonstances le libre arbitre de l'homme doit coopérer, de telle sorte que Dieu peut donner la grâce à laquelle Il prévoit que l'homme coopérera librement.

## L'INDEX

COMMENTAIRE DE LA CONSTITUTION APOSTOLIQUE

### "OFFICIORUM"

Par M. l'abbé G. PERIES

Ancien professeur de Droit canonique à la Faculté de Théologie de Washington Vicair à la Sainte-Trinité Secrétaire général de l'Académie de Droit canonique

AVEC UNE PRÉFACE DE

M. le Chanoine PILLET

Professeur de Droit canonique et deyen de la Faculté de Théologie de Lille.

1 cl. in-12..... \$0.63

# TRAITÉ DE LA VIE INTÉRIEURE

Petite somme de théologie ascétique et mystique d'après l'esprit et les principes de saint Thomas d'Aquin, par le R. P. Fr. André-Marie Meynard, des Frères-Prêcheurs.

2 vol. in-12..... \$1.75

Les livres de spiritualité ne manquent pas : on peut même dire qu'ils surabondent, et que, dans leur variété de sujets et de formes, ils laissent généralement peu à désirer. Nous avons cru néanmoins pouvoir être utile, en publiant cet ouvrage, composé avec la seule ambition d'être, dans la mesure de nos forces, un fidèle écho de la doctrine de saint Thomas.

Ce travail est divisé en deux parties. La première traite de la *Théologie ascétique*, la seconde de la *Théologie mystique*. Plusieurs auteurs, surtout parmi les anciens, n'ont pas adopté cette division ; sous le nom de *Théologie mystique*, ils ont compris l'ensemble des actes et des phénomènes de la vie intérieure : leur unique division consistait, en général, dans les trois vies purgative, illuminative et unitive. Nous n'avons pas suivi cette marche. Faire deux parties distinctes, et cependant susceptibles d'être complétées l'une par l'autre, nous a paru plus conforme à la nature du sujet et incomparablement plus utile au point de vue pratique. Des renvois nombreux dans le texte, des sommaires détaillés en tête de chaque chapitre, et des tables alphabétiques à la fin de chaque volume, serviront à grouper les matières et à faciliter les recherches.

La *Théologie ascétique*, réservée à notre première partie, enseigne comment une âme parvient à la perfection chrétienne et à l'union à Dieu, avec le secours ordinaire de la grâce. Dans ce cadre très vaste et vraiment universel, nous faisons entrer les trois vies purgative, illuminative et unitive ; non pas que nous traitions explicitement et en détail dans chacune de ces trois subdivisions de tout ce qu'on rapporte ordinairement à ce sujet, mais au moyen d'indications précises, nous complétons le plan traditionnel. La subdivision que nous adoptons dans cette première partie est fondée sur un passage de saint Thomas, qui voit dans la vie spirituelle un mouvement, où se remarquent un point de départ, un acheminement vers le but, et enfin un terme, séjour de repos. Nous exprimons ainsi ces trois phases de la vie intérieure : *Eloignement des obstacles.—Progrès de l'âme.—Union de l'âme à Dieu.* — C'est, on le voit, en d'autres termes, le cadre ordinaire des trois vies purgative, illuminative et unitive.

La *Théologie mystique* proprement dite, objet de notre seconde partie, comprend les actes et les phénomènes extraordinaires de la vie intérieure. L'âme, prévenue de grâces spéciales et purement gratuites, purifiée par les épreuves passives, arrive non seulement au terme de la perfection chrétienne, qui consiste dans l'union intime avec Dieu, mais elle participe dans une large mesure à l'union *fruitive* (I. 278-283), et reçoit le don de la contemplation extraordinaire. Ici, c'est par une voie exceptionnelle que la vie intérieure se développe, quand la fidélité à la grâce vient favoriser les desseins de Dieu. La Théologie mystique complète la Théologie ascétique. En effet, les actes et les phénomènes dont il est parlé dans la Théologie mystique, peuvent se manifester, si tel est le bon plaisir de Dieu, à tous les degrés de la vie intérieure, même dans les vies purgative et illuminative. Cependant, il faut le reconnaître, la plupart des faveurs célestes extraordinaires sont l'apanage de la vie unitive dans son épanouissement le plus complet.

Notre but, nous l'avons dit, est de suivre fidèlement la doctrine de saint Thomas. C'est, croyons-nous, correspondre aux besoins des âmes aussi bien qu'aux intentions de l'Église qui nous invite, par la voix du glorieux Pontife Léon XIII, à nous conformer à *l'esprit et aux principes* du Docteur angélique. Du reste, saint Thomas occupe un rang tout à fait exceptionnel dans la Théologie mystique ; il possède à un degré éminent les trois qualités essentielles d'un maître parfait dans la vie spirituelle : la vertu, l'expérience et la science.—Nul ne peut douter de sa sainteté : "L'intégrité de la vie, dit Léon XIII, s'unit en lui à la splendeur des hautes vertus."—Quant à son expérience des choses spirituelles, c'est à peine si nous trouverons un saint qui lui soit comparable dans l'exercice de la contemplation et dans la communication des faveurs célestes les plus signalées.—Enfin, la science mystique de saint Thomas est si étendue, qu'on peut dire qu'il n'y a aucune question de la vie intérieure qu'il n'ait expliquée dans ses ouvrages. Il n'a pas réuni, il est vrai, dans un seul traité, tous les principes de la vie spirituelle : "Mais, dit un auteur fort compétent, si l'on ramassait dans un volume ce qui se trouve répandu dans ses écrits touchant la Théologie mystique, ce livre serait le plus exact et le plus solide de tous ceux qui en ont traité. N'est-ce pas de cette source inépuisable que les mystiques qui l'ont suivi, ont tiré tout ce qu'ils ont dit de solide en cette matière."

Telle a été notre manière de procéder, autant du moins que nous en avons été capable. Nous nous sommes efforcé de réunir, le plus brièvement possible, les trésors renfermés dans les différents écrits de saint Thomas et de ses commentateurs les plus autorisés. Notre rôle était tracé d'avance. Nous ne pouvions être qu'un disciple à l'école des Saints et des Docteurs. Car, avec bien plus de raison qu'un vénérable religieux du XVII<sup>e</sup> siècle, "j'advoque franchement qu'en cette œuvre il y a peu du mien, et que la plus part est d'emprunt : aussi je n'oserois pas avancer

chose aucune de moy en une matière si relevée, et particulièrement pour mon inexpérience en icelle."

La *Théologie mystique de saint Thomas*, éditée à Barcelone, en 1662, par le père Thomas de Vallgornera, des Frères-Prêcheurs, nous a souvent servi de guide. L'école mystique dominicaine, représentée par saint Vincent Ferrier, le bienheureux Henri Suso, sainte Catherine de Sienne, Tauler, le vénérable Louis de Grenade, le vénérable Barthélemy des Martyrs, Massouillé, et plusieurs autres, nous a donné une interprétation très exacte du Docteur angélique.

Nous citerons aussi le plus souvent possible Denys-le-Chartreux, considéré à juste titre comme un des meilleurs interprètes de la doctrine de saint Thomas dans presque toutes les questions de la vie intérieure; à chaque instant, ce grand contemplatif fait des emprunts au Docteur angélique, et ne s'avance jamais dans la voix suave de la théologie mystique sans s'être appuyé sur le fondement solide de la scolastique.

La pieuse et savante école du Carmel nous a également fourni des matériaux très précieux et qui sont au plus haut degré la fidèle expression de *l'esprit et des principes* de saint Thomas. Qu'on lise la magnifique dédicace à sainte Thérèse du *Clypeus theologicæ thomisticæ* de Gonet, on trouvera le témoignage incontestable et authentique de ce fait, à savoir : que les nombreux auteurs mystiques du Carmel ont interprété avec un soin jaloux la doctrine de saint Thomas. D'ailleurs, il suffit de consulter l'histoire du Carmel réformé pour rester convaincu de l'importance capitale des écrits des disciples de sainte Thérèse au point de vue mystique : c'est une phalange serrée et non interrompue d'écrivains savants et pieux qui nous apparaît du xvi<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle. L'école du Carmel est certainement un des plus grands foyers de la vie intérieure de cette époque, d'ailleurs si féconde en auteurs ascétiques. Or, il est sûr que c'est en s'attachant inviolablement à *l'esprit et aux principes* de saint Thomas que cette école s'est formée et maintenue à un si haut degré de perfection et d'exactitude théologique. Ce fait nous a paru devoir être signalé, car il nous montre saint Thomas et sainte Thérèse animés du même esprit (II. 197).

Goërres lui-même, malgré son penchant aux explications naturelles dans les phénomènes mystiques, ne peut s'empêcher de rendre hommage à saint Thomas. "Tous ses écrits, dit-il, renferment, sous une logique exacte et rigoureuse, une mystique gracieuse et profonde à la fois : aussi, peut-on le considérer comme l'expression complète de la science de ce temps." Goërres ne dit pas assez. Saint Thomas n'est pas seulement l'expression de la science mystique du xiii<sup>e</sup> siècle ; il nous apparaît comme le centre de toute la tradition en cette matière. D'un côté, avec saint Thomas, nous remontons par Richard de Saint-Victor et les Pères de l'Église, jusqu'à saint Denys et aux Apôtres ; de l'autre, nous

descendons avec lui jusqu'aux grands auteurs mystiques des derniers siècles, qui suivent avec une fidélité inviolable la doctrine de l'Ange de l'École (I. 24).

Il y a surtout un point qui attire notre attention. Saint Thomas passe pour le meilleur interprète de l'Aréopagite. Non seulement il le cite et l'explique à chaque instant dans ses ouvrages, mais il le commente *ex-professo* dans son livre des *Noms divins*, et l'aurait sans doute commenté dans toutes ses œuvres, si le bienheureux Albert-le-Grand, son maître, ne l'avait dispensé de ce labeur par un travail admirable et vraiment complet, surtout au point de vue scolastique. Le Père Cortasse, de la Compagnie de Jésus, dans ses notes sur saint Denys, fait une réflexion très juste et très profonde : "Une chose, dit-il, qui augmentera l'idée qu'on a du mérite de saint Thomas, si un tel homme peut croire en mérite dans l'estime de ses lecteurs, c'est que saint Thomas n'ayant pas assez de connaissance de la langue grecque, et ayant fait son commentaire sur une traduction tout à fait littérale, il a saisi, *par un goût de théologie éminent*, dans les expressions ambiguës, et qui, grecques dans le fond, n'avaient que la terminaison latine, il a, dis-je, saisi le vrai sens de l'original. Comme il avait l'esprit nourri dans le vrai, porté au grand, un discernement exquis lui faisait découvrir dans les mots susceptibles de plusieurs sens, le sens qui par son élévation revenait le plus à son génie, et qui par lui-même se trouvait plus conforme au caractère d'esprit de saint Denys." Saint Denys et saint Thomas sont donc frères par la pensée : cela n'a rien d'étonnant, puisqu'ils ont l'un et l'autre le même Maître, Jésus-Christ, et que le Saint-Esprit les dirige tous deux par le don de sagesse dans le même courant traditionnel.

On comprendra facilement à quelle classe de lecteurs nous nous adressons. Notre première partie, la *Théologie ascétique*, convient généralement, croyons-nous, à toutes les âmes qui s'occupent sérieusement de leur perfection ; la seconde partie, la *Théologie mystique*, s'adresse plus particulièrement aux âmes avancées dans les voies spirituelles, ou bien encore à ceux qui les dirigent. Au reste, il ne faut pas oublier que les livres de spiritualité ne sont pas communément propres à toutes sortes de personnes, et que ceux-mêmes à qui ils peuvent être utiles y trouvent quelquefois des passages obscurs et d'une pratique difficile. C'est surtout alors qu'on doit se laisser conduire par l'avis d'un sage directeur, si l'on veut éviter les écueils et les indiscrétions d'une fausse piété.

La forme que nous avons adoptée est la plus simple de toutes : nous procédons par demandes et réponses. Nous y gagnerons certainement en clarté et en précision, ce qui facilitera à plusieurs l'intelligence des choses de la spiritualité, et en rendra par le fait même la pratique plus aisée.

Puisse cet ouvrage remplir le but que nous nous sommes proposé : être utile aux âmes intérieures, par l'exposition de *l'esprit et des principes* de l'angélique docteur saint Thomas !

## CLAUDIA STELLA

CHRONIQUE LYONNAISE DU XVII<sup>e</sup> SIECLE

A MADAME LAURE BERNARD

I

EN ATTENDANT LE COCHE

*(suite)*

— J'attends mon frère, madame la comtesse, mon bon frère que je n'ai pas vu depuis dix-huit ans. Il revient de Rome et passera quelques mois ici avant d'aller à Paris, où le cardinal de Richelieu l'a fait mander pour lui donner de l'ouvrage.

— Que fait-il donc, votre frère ?

— Il peint, madame, et il a beaucoup de talent.

— Vraiment ! Je ne savais pas que vous aviez un frère peintre. Quel est son nom ?

— Jacques Stella, madame.

— Stella ? Ah oui ! j'en ai entendu parler. Ma pauvre Boussonnet, j'espère qu'il fait mentir le proverbe, ce peintre.

— Quel proverbe, madame ?

— Hé, le proverbe qui dit : gueux comme un peintre.

— Oh ! que oui, madame, il le fait mentir. Il gagne assez d'argent et m'en envoie deux fois l'année. Sans lui, je n'aurais jamais pu élever mes enfants. Jacques a le cœur d'un prince.

— Tant mieux, tant mieux. Allons, voilà les cloches qui m'avertissent. Au revoir, Boussonnet ; au revoir, mes bonnes petites.

Et les saluant d'une légère inclination de tête, madame la comtesse de Virieux s'éloigna d'un pas mesuré, tandis que les belles cloches de Saint-Jean

faisaient vibrer les tours et l'écho de la sainte colline de leurs graves harmonies.

— Maman, maman, voici le coche ! s'écria joyeusement Antoine Boussonnet en dégringolant de son observatoire.

La mère et les filles se levèrent, serrèrent leur ouvrage et se hâtèrent d'aller au bord de l'eau. Bientôt elles aperçurent six forts chevaux tirant un coche, non point "sur un chemin montant, sablonneux, malaisé," mais marchant lentement sur la berge, tandis que le gros bateau, surchargé de bagages et de passagers, remontait la rivière, entraînant à sa suite tout un chapelet d'embarcations diverses. A l'avant du bateau, un homme de grande taille, brun, pâle, drapé dans un manteau à la romaine, agitait son chapeau. Du plus loin qu'elle l'aperçut, madame Boussonnet s'écria : — C'est lui, c'est mon cher Stella ! et, sans plus songer à ses filles, elle fendit la foule, et arriva la première au moment où une planche jetée mit le bateau amarré en communication avec le rivage. Jacques Stella y passa le premier, et embrassa cordialement sa sœur.

— Où sont les enfants ? dit-il.

— Nous voici, cher oncle, s'écrièrent Antoine et ses sœurs en se jetant dans ses bras.



— Qu'ils sont grands ! qu'ils sont gentils ! dit l'oncle, mais ne perdons pas un instant. J'ai des bagages nombreux, fragiles et d'un grand prix. Il faut que j'y veille. Antoine va m'aider. Vous, ma sœur, ne restez pas dans cette foule. Allez m'attendre à la maison. J'y serai tout à l'heure. Vite, Antoine, choisis quatre porteurs, et amène-les-moi. Au revoir !

La mère et les filles s'éloignèrent, traversèrent le pont, et avant de se rendre au logis entrèrent à la cathédrale pour remercier Dieu et mettre un cierge à saint Julien, patron des voyageurs.

Une demi-heure après, quatre robustes portefaix, chargés comme des mulets, Antoine et Stella, portant chacun une casquette et un carton de dessins, gravissaient la montée Saint-Barthélemy, alors bordée de jardins et de couvents. A mesure qu'ils montaient, le soleil achevait de disparaître, tout le coteau était à l'ombre, et à l'horizon, au delà des plaines du Dauphiné, on distinguait, empourprées par les rayons du soir, les cimes neigeuses des Alpes.

Toutes les cloches de Lyon sonnaient l'Angelus : Stella et ses compagnons se découvrirent et le récitèrent en marchant. Au concert des clochers répondait en haut de la colline la voix clairette du carillon de Fourvières, et Stella sentait ses yeux se mouiller. Tous les souvenirs de son enfance se ranimaient, il lui semblait qu'il allait retrouver le foyer paternel tel qu'il l'avait connu à ces heures d'espoir et d'illusion où l'enfant, bercé, chéri, entouré d'affection, s' imagine qu'il rencontrera partout appui, tendresse et dévouement, ce temps où son père, lui donnant sa première palette, lui disait :

— Jacques Stella, nous sommes peintres de père en fils depuis plus de deux siècles. J'es père que tu ne dérogeras pas.

Orphelin à neuf ans, Jacques avait étudié son art, guidé par les amis de son père, et, à vingt ans, sa mère l'avait envoyé à Rome. Elle était restée près de sa fille, mariée, dans la maison héréditaire des Stella, et, jeune encore, espérait revoir son fils.

(à suivre)

---



---

## D. W. & A. E. BRUNET

Représentant SPERLING & CO.

Banquiers et Courtiers de Londres, Angleterre

**ACHAT ET VENTE DE VALEURS DIVERSES :**

Débitures du gouvernement, de chemins de fer, de municipalités, de corporations scolaires de fabriques et de communautés religieuses.—Les municipalités, les corporations scolaires et les fabriques qui désirent emprunter trouveront avantage à se mettre en relation avec

D. W. & A. E. BRUNET

Téléphone Bell : 2313.

Adresse télégr. Spernet Montréal. **30, rue St-Jacques, Montréal.**